

# Plan Canicule

## Le Centre Intercommunal d'Action Sociale à vos côtés



Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2020, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) met en place un registre pour répertorier les personnes fragiles et susceptibles d'être incommodées par la canicule.

Les personnes de plus de 65 ans ou handicapées, vivant à leur domicile sur le territoire de la 3CMA peuvent s'inscrire sur ce registre.

En cas de très fortes chaleurs et du déclenchement du Plan Canicule, le CIAS contactera les personnes répertoriées afin de vérifier leur bon état de santé.

### Fiche individuelle de renseignements disponible :

- > À l'accueil de votre mairie.
- > À l'accueil du Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- > À l'accueil de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, place de la cathédrale, à Saint-Jean-de-Maurienne.
- > Sur [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com)

Fiche à compléter et à transmettre au CIAS, rue Pierre Balmain, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne, afin d'être inscrit(e) sur le registre.



**Informations auprès  
du CIAS au 04 79 64 00 54**